

# Réseau national de l'autisme

Assemblée générale annuelle de  
l'Alliance canadienne de l'autisme  
24 avril 2025

Powered by | Propulsé par



**Autism**  
Alliance of Canada

Alliance canadienne de  
**l'autisme**



**Sinneave**  
FAMILY FOUNDATION

# Structure de gouvernance du Réseau national de l'autisme

Maddy Dever, présidente du conseil

Powered by | Propulsé par



**Autism**  
Alliance of Canada

Alliance canadienne de  
**l'autisme**



**Sinneave**  
FAMILY FOUNDATION

# Structure organisationnelle

---

- Constitution en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.
- Fonctionnement virtuel, entièrement à distance.
- Fonds de dotation en personnel correspondant à 9 équivalents temps plein (ETP).
  - Direction générale
    - Direction des opérations et tenue de livres
    - Coordination des communications
    - Planification de réseau
    - Gestion de l'engagement
    - Personnel de l'engagement : 3 ETP

**La structure sera adaptée selon les besoins de l'organisation.**

# Membres de l'organisation

---

## 2 catégories de membres :

- Membres votants : Groupe **entièrement** composé de personnes ayant une expérience vécue directe ou par association.
  - **A. Personnes autistes (3 votes)  
(expérience vécue directe)**
  - **B. Membres de la famille (1 vote)  
(expérience par association)**
- Membres sans droit de vote : Toutes les autres parties prenantes.

# Conseil d'administration (AGA d'octobre)

12 à 15 personnes élues par les membres du Réseau lors de l'AGA.

## Composition :

- **Personnes autistes**
  - minimum de 51 % (**7 ou 8**)
- **Membres de la famille**
  - minimum de 30 % (**4 ou 5**)
- **Francophones**
  - minimum de 10 % (**2**)
  - ainsi que 30 % de personnes bilingues ou compétentes en français
- **Intersectionnalité, diversité et inclusion :**
  - **Personnes autochtones**
    - minimum de 10 % (**2**)
  - **Personnes noires ou de couleur**
    - minimum de 20 % (**3**)
  - **Personnes 2ELGBTQIA+**
    - minimum de 15 % (**2**)
  - **Femmes**
    - minimum de 50 % (**6 ou 8**)
- **Représentation régionale :** au minimum, **un directeur ou une directrice** par région (Pacifique, Prairies, Centre, Atlantique, Nord)
- **Les membres du conseil peuvent correspondre individuellement à plusieurs groupes minoritaires.**



# Réseau national de l'autisme

- Un changement décisif,  
une occasion d'action
- Un processus de cocréation
- Une stratégie vivante

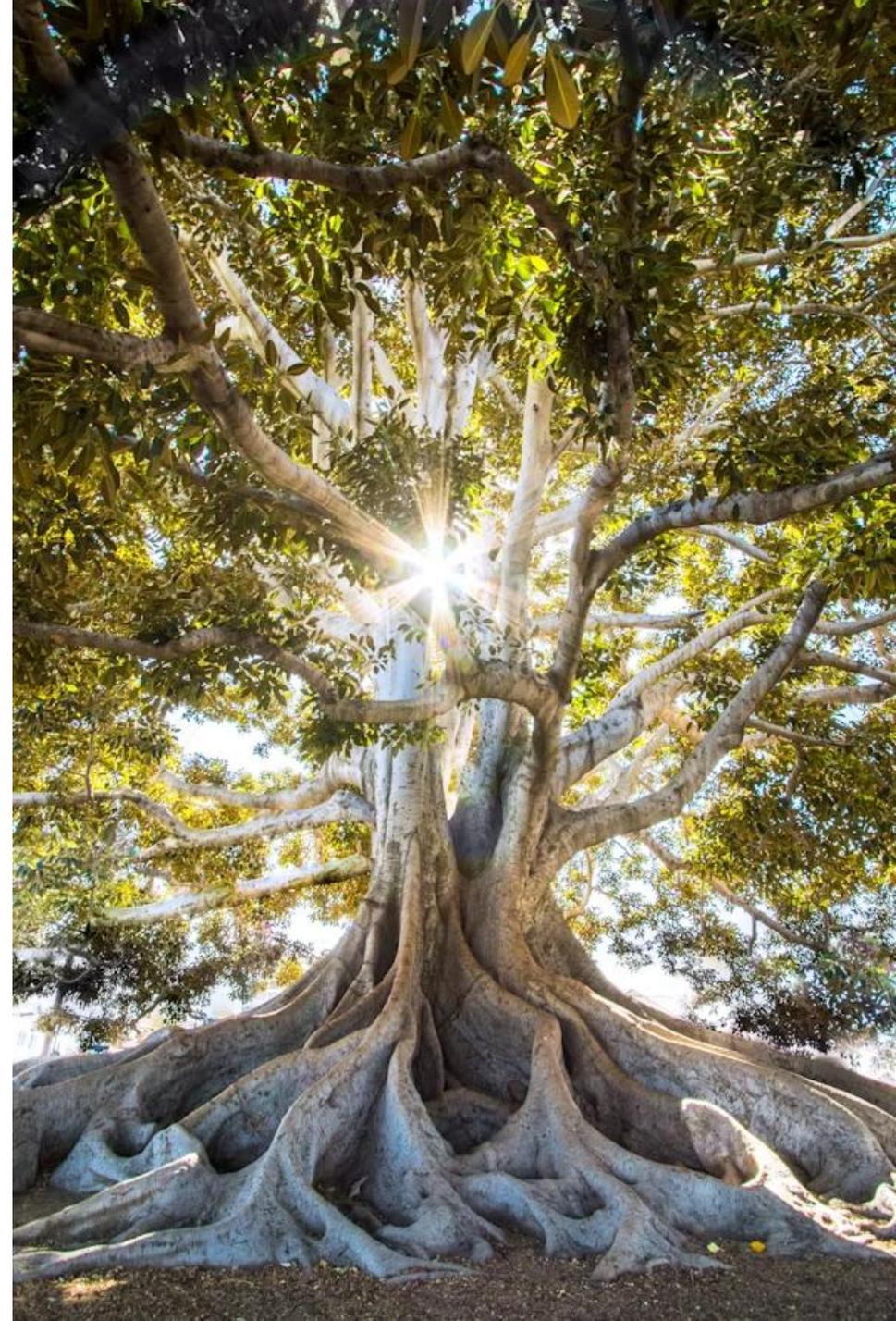
# État actuel : jeune pousse



- Racines peu profondes : financement restreint
- Branches clairsemées : coalition de personnes de bonne volonté
- Croissance fragile
- Fort engagement
- Bon potentiel, effets limités en raison d'une faible capacité

# État visé : un réseau florissant, profondément enraciné

- Racines profondes : financement durable
- Tronc solide : infrastructure coordonnée
- Branches étendues : réseau pancanadien représentatif
- Canopée dynamique : effets tangibles pour les personnes autistes



# Réseau national de l'autisme



## CONSEILLER

le Secrétariat national sur l'autisme sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'autisme au Canada.



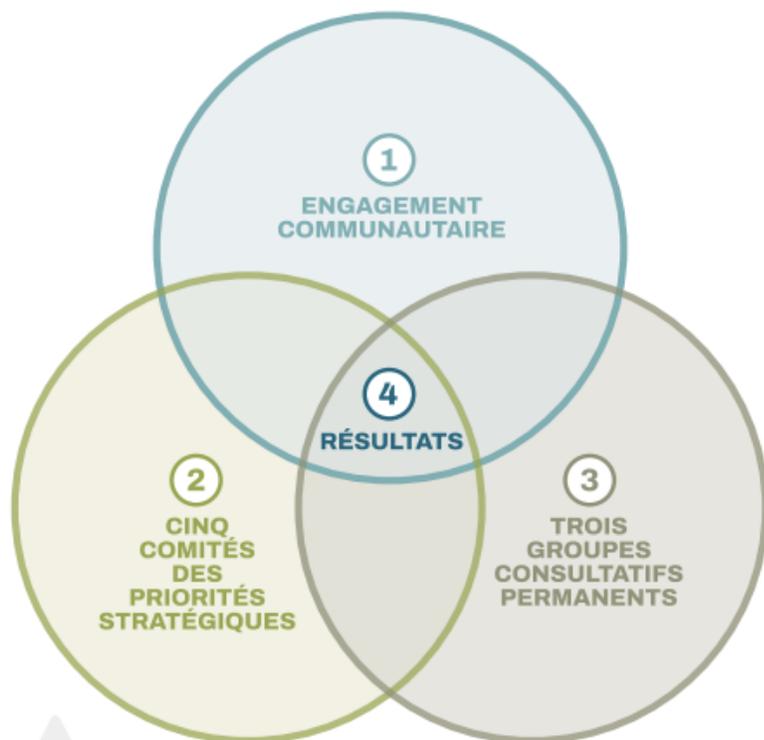
## GARANTIR

que la rétroaction et la mobilisation continues de la communauté sont au cœur des mesures recommandées.



## SOUTENIR

la collaboration de l'engagement communautaire, des groupes consultatifs permanents et des comités de priorités stratégiques afin de guider l'élaboration de plans de mise en œuvre et de recommandations pratiques et réalisables pour chacun des cinq domaines prioritaires – des plans qui pourraient avoir un effet tangible sur le terrain.



## DOMAINES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE POUR L'AUTISME AU CANADA

1. Dépistage, diagnostic et services
2. Inclusion économique
3. Collecte de données, surveillance de la santé publique et recherche
4. Sensibilisation, compréhension et acceptation du public
5. Outils et ressources

1

### ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

**INCLUT** : en personne; virtuel; enquête; etc. Mobilisation de la communauté de l'autisme

**OBJECTIF** : veiller à ce que les différents points de vue partout au pays soient pris en compte, que les informations recueillies servent à définir les priorités et que les actions recommandées soient ressenties par la communauté

**SOUTENU PAR** : les associés d'engagement régionaux du Réseau national de l'autisme

2

### CINQ COMITÉS DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

**INCLUT** : de 7 à 12 experts des systèmes et des politiques et des personnes ayant une expérience de vie pertinente dans la mise en œuvre d'initiatives qui s'alignent à chaque priorité.

**OBJECTIF** : identifier les principaux mécanismes de mise en œuvre des priorités et formuler des recommandations qui appuient l'élaboration des plans d'action relatifs à la mise en œuvre du gouvernement pour chaque domaine prioritaire

**SOUTENU PAR** : Centre national de collaboration en autisme (CNCA) de l'Alliance canadienne de l'autisme

3

### TROIS GROUPES CONSULTATIFS PERMANENTS

**INCLUT** : le groupe consultatif des personnes autistes, le groupe consultatif des familles et le groupe consultatif autochtone, chacun comptant de 7 à 12 participants ayant une expérience de vie diversifiée

**OBJECTIF** : évaluer les activités et l'orientation du réseau, intégrer l'expérience vécue et les perspectives dans chaque priorité et processus de prise de décision

**SOUTENU PAR** : le ou la gestionnaire d'engagement du Réseau national de l'autisme

4

### RÉSULTATS

Plans d'action pour chaque priorité stratégique afin d'influencer les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que les organisations philanthropiques

SCANNEZ POUR EN  
APPRENDRE PLUS  
sur le Réseau national de l'autisme >



# RAISON D'ÊTRE

## Réseau national de l'autisme



### **CONSEILLER**

le Secrétariat national sur l'autisme sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'autisme au Canada.



### **GARANTIR**

que la rétroaction et la mobilisation continues de la communauté sont au cœur des mesures recommandées.

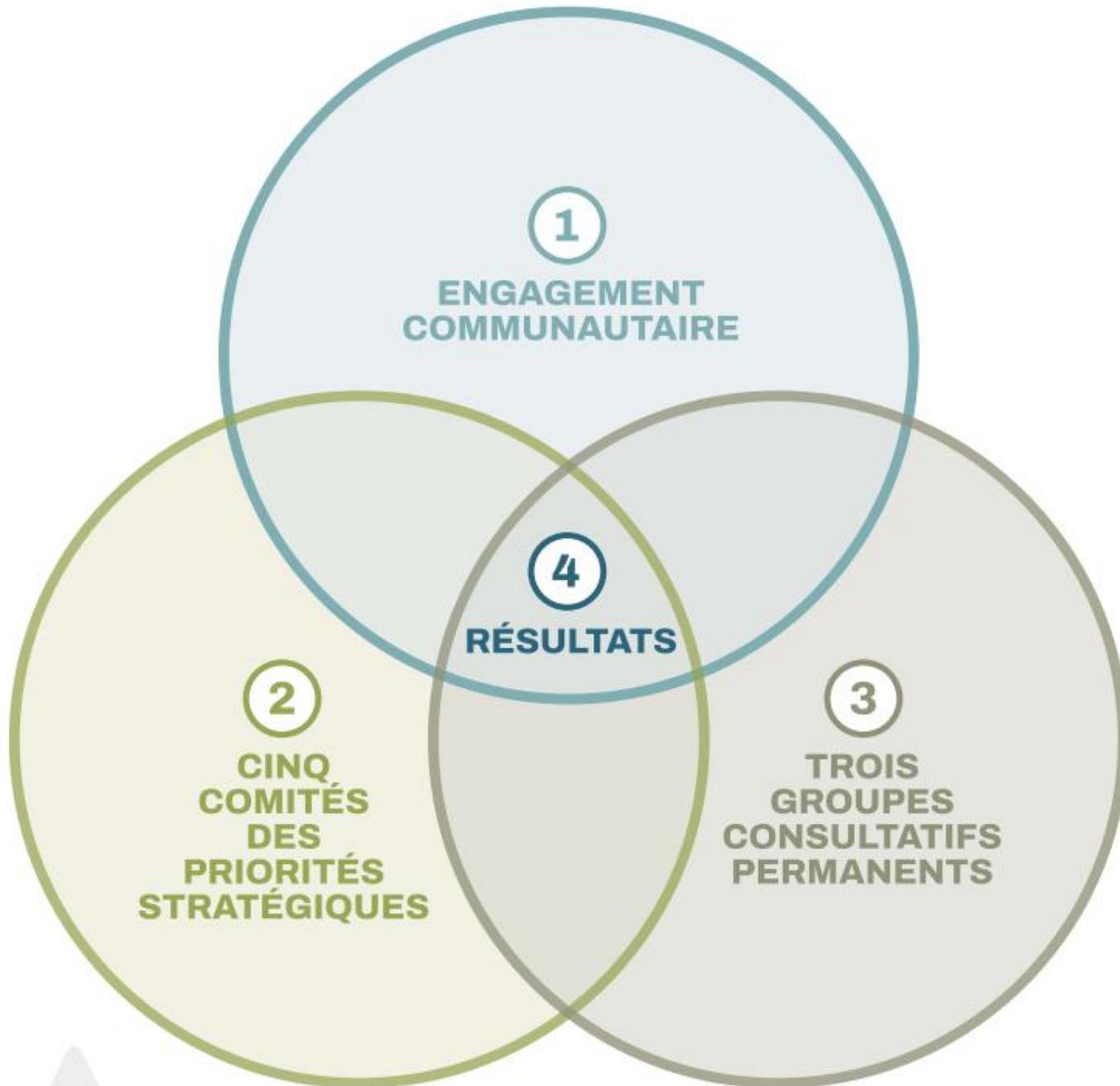


### **SOUTENIR**

la collaboration de l'engagement communautaire, des groupes consultatifs permanents et des comités de priorités stratégiques afin de guider l'élaboration de plans de mise en œuvre et de recommandations pratiques et réalisables pour chacun des cinq domaines prioritaires – des plans qui pourraient avoir un effet tangible sur le terrain.

# Cercle de l'engagement

---



## **RÉSULTATS**

Plans d'action pour chaque priorité stratégique en vue d'influencer les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les organisations philanthropiques.

# Cercle de l'engagement

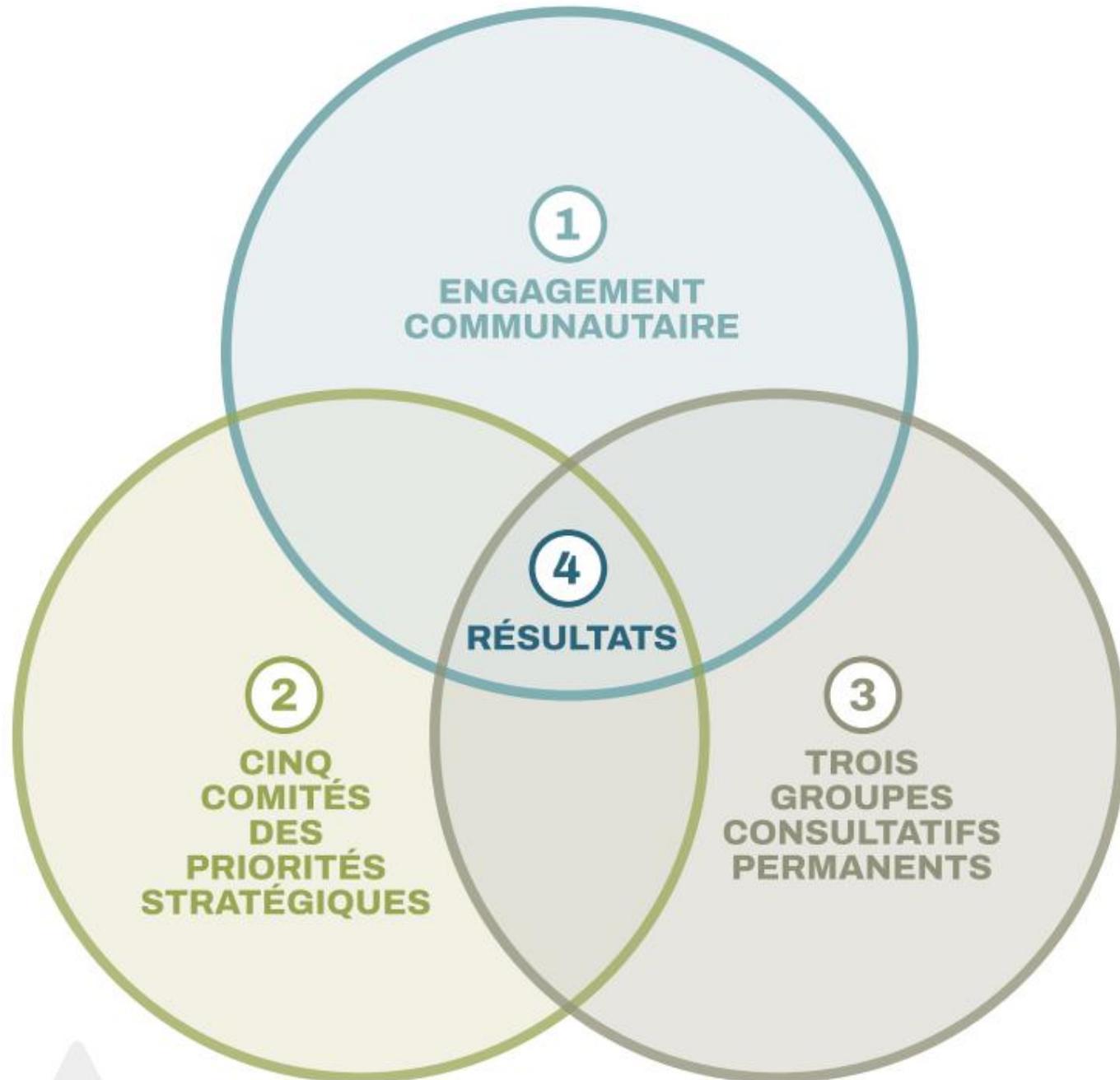


## **Engagement communautaire**

En personne, virtuellement, par enquête, etc.

Mobilisation de la communauté de l'autisme.

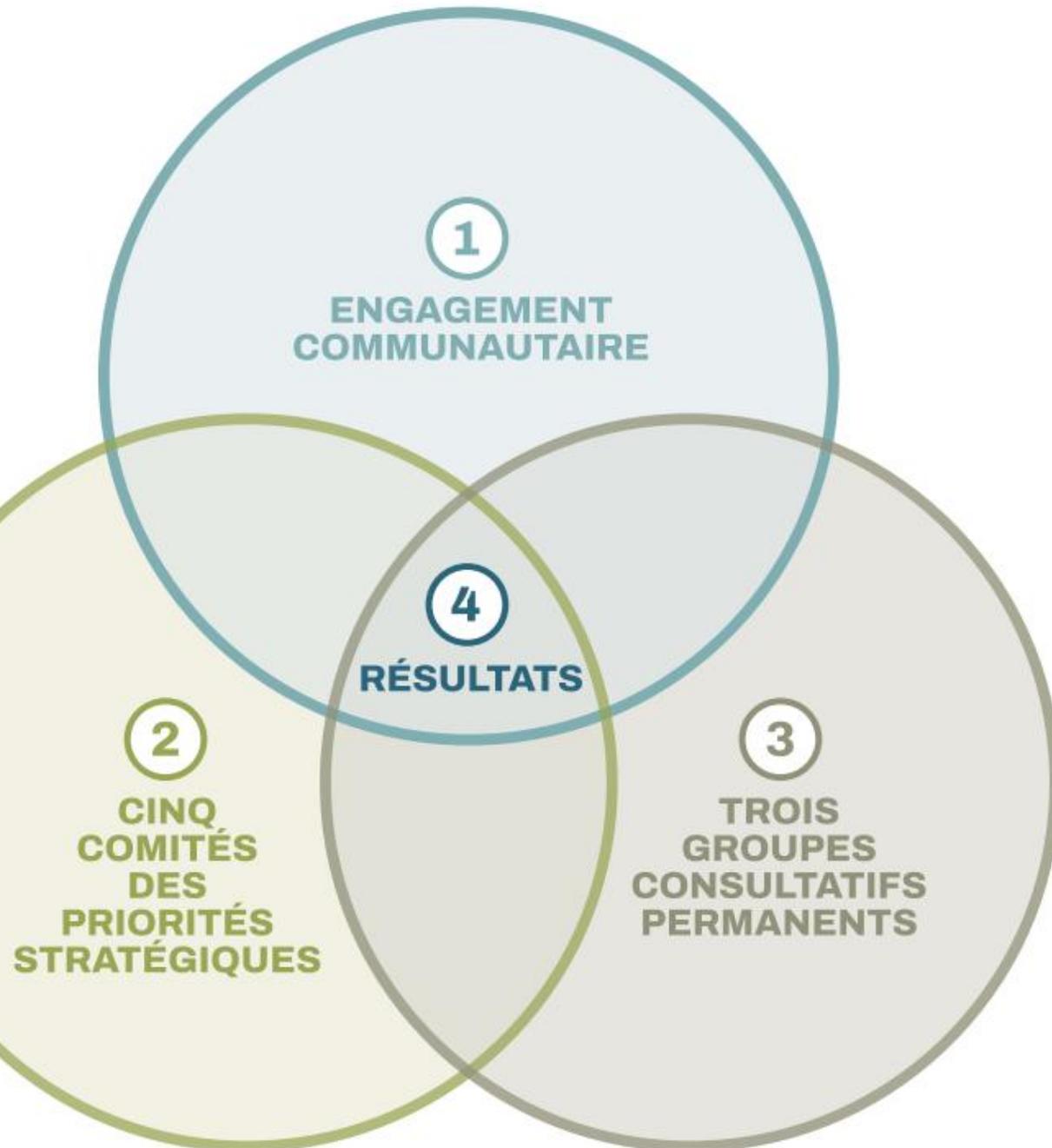
Veiller à inclure la diversité des points de vue partout au pays, à ce que l'information recueillie serve à établir les priorités et que les actions recommandées produisent des résultats tangibles à l'échelle de la collectivité.



# Cercle de l'engagement

## **Comités des priorités stratégiques**

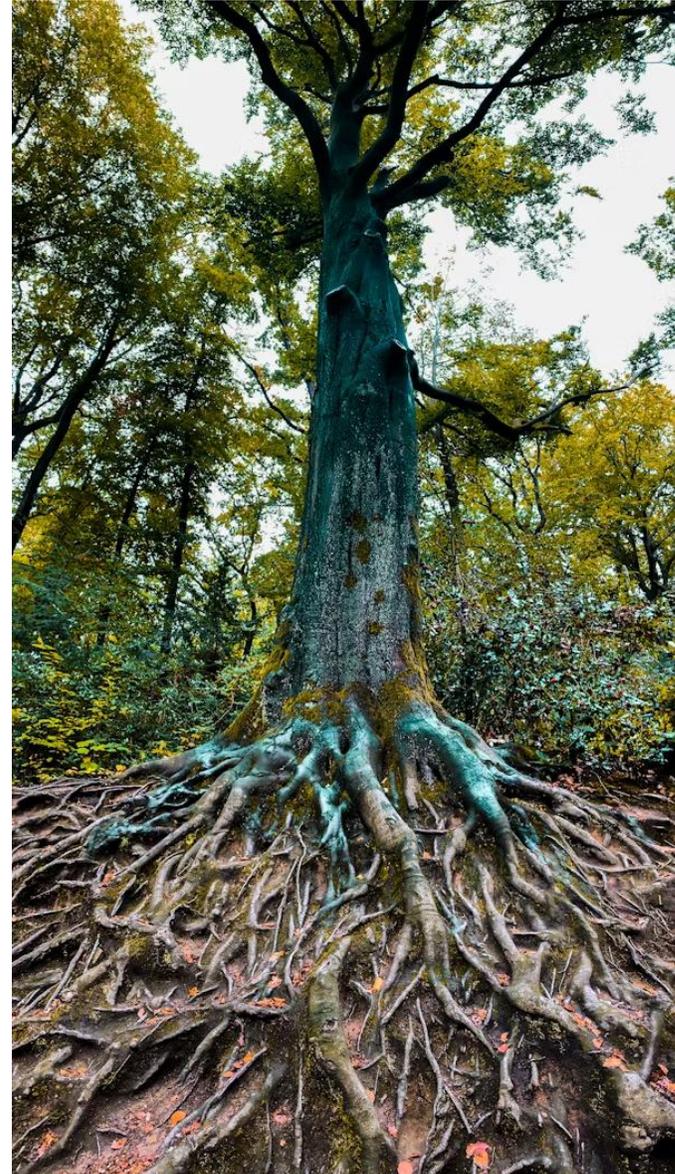
Établissement des principaux mécanismes de mise en œuvre des priorités et formulation de recommandations qui appuient l'élaboration des plans d'action gouvernementaux relatifs à la mise en œuvre pour chaque domaine prioritaire.



# Comités des priorités stratégiques

---

1. Dépistage, diagnostic et services
2. Inclusion économique
3. Collecte de données, surveillance de la santé publique et recherche
4. Sensibilisation, compréhension et acceptation du public
5. Outils et ressources



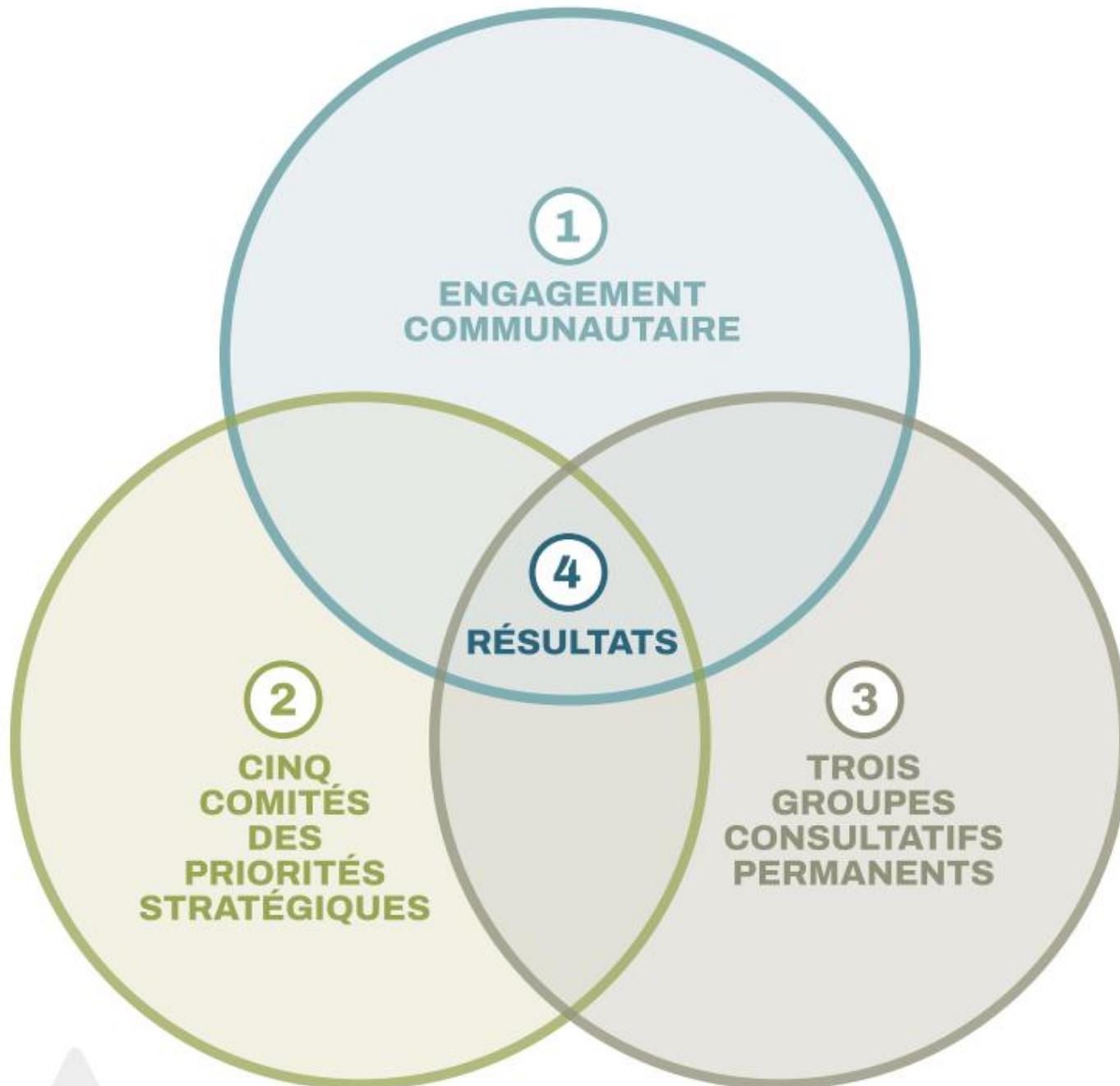
# Comités des priorités stratégiques

---

## Objectifs :

- **Faire appel à l'expertise** des spécialistes en systèmes et en politiques, en recherche, en soins cliniques et en prestation de services ainsi qu'à l'expertise des personnes autistes et des membres de leurs familles dans chacun des cinq domaines prioritaires.
- Mettre en place **un forum et un environnement de collaboration** pour le partage des connaissances, des meilleures pratiques et de solutions innovantes.
- **Définir des actions efficaces et durables**; produire des recommandations quant aux politiques; favoriser les initiatives de collaboration intersectorielles et multisectorielles produisant des résultats positifs tangibles pour la communauté de l'autisme.

# Cercle de l'engagement



## Groupes consultatifs permanents

1. Personnes autistes
2. Membres de la famille
3. Personnes autochtones

Évaluation des activités et de l'orientation du Réseau et intégration des connaissances et des perspectives issues du vécu expérientiel pour chacun des domaines prioritaires et dans tous les processus de prise de décisions.

# Comités consultatifs permanents

---

- Personnes autistes ayant une expérience vécue directe.
- Proches ayant une expérience par association (membre de la famille, parent, représentant·e légal·e, grand-parent, frère, sœur, conjoint, conjointe ou autre personne aidante non rémunérée).
- Personnes autochtones (Premières Nations, Nation Métis et Inuit).



# Comités consultatifs permanents

---

## Objectifs :

- **Intégrer les connaissances et les perspectives** des personnes ayant une expérience personnelle directe de divers enjeux dans la planification, les initiatives et le processus de prise de décisions.
- Veiller à ce que les politiques, les services et les initiatives soient bienveillants, efficaces et **ancrés dans une compréhension réaliste du quotidien.**
- Renforcer **les liens du Réseau avec la communauté autiste** et faire valoir son engagement à produire un travail inclusif et axé sur la collectivité.
- Recueillir de l'information en continu à propos des enjeux dans la collectivité et présenter une diversité de perspectives **qui reflètent la diversité de la communauté.**

# Soutien de l'infrastructure

---

- **Engagement communautaire** soutenu par le personnel de l'engagement du Réseau national de l'autisme.
- **Comités des priorités stratégiques** soutenus par le Centre national de collaboration en autisme (CNCA) de l'Alliance canadienne de l'autisme et la gestion de l'engagement du Réseau national de l'autisme.
- **Comités consultatifs permanents** soutenus par la gestion de l'engagement du Réseau national de l'autisme.

# Détails des comités et des groupes

---

- Un minimum de 10 et un maximum de 15 membres de toutes les régions du Canada.
- Mandats d'un an; maximum de trois mandats d'un an.
- Les membres des groupes et des comités ayant une expérience vécue directe ou par association ou qui sont autochtones sont admissibles à une rémunération horaire.
- Rencontre virtuelle tous les deux mois. (?)
- Processus de sélection à confirmer.



# Cocréer un avenir solide : croissance vers l'état visé

Nous devons engager des actions communes :

- Investissement afin de passer de la planification à l'action.
- Intégration de l'expertise des personnes autistes et de leurs proches et des directions des systèmes.
- Collaboration entre les communautés et les systèmes.
- Le courage de diriger ensemble.

# Questions

Pour en savoir plus au sujet du  
RÉSEAU NATIONAL DE  
L'AUTISME

